

ÉVALUER POUR FORMER EN MATHÉMATIQUES AU LYCEE

Compte rendu du stage ZAP effectué sur trois années scolaires de 2006 à 2009

Si l'on revient à l'étymologie « évaluer », c'est « extraire » de la valeur.

Selon la définition du Petit Robert, « évaluer » signifie « déterminer (une quantité) par le calcul sans recourir à la mesure directe ».

Opération qui consiste à estimer, à apprécier, à porter un jugement de valeur ou à accorder une importance à une personne, à un processus, à un événement, à une institution ou à tout objet à partir d'informations qualitatives et/ou quantitatives et de critères précis en vue d'une prise de décision.

Évaluer, c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des événements.

(Renald LEGENDRE - Dictionnaire actuel de l'éducation, 1993 - GUÉRIN / ESKA)

Objectifs du stage

• Interroger les fonctions de l'évaluation et les situer dans notre pratique

L'évaluation doit être avant tout au service de la formation, or notre évaluation est essentiellement de type sommatif ou certificatif.

• Explorer les questions posées par l'évaluation

Comment réévalue-t-on des compétences en voie d'acquisition ? Comment prend-on en compte les progrès de l'élève ?

Quels sont les moyens donnés à l'élève pour qu'il s'auto-évalue ?

A-t-on une évaluation qui encourage au travail ? Comment susciter la motivation de chaque élève en restant équitable ? Comment faire de l'évaluation une aide à l'apprentissage ?

On peut s'interroger sur la pertinence d'une moyenne trimestrielle. Comment renvoyer à l'élève et à sa famille toutes les informations nécessaires à l'orientation ?

Il y a aussi des interrogations par rapport à l'évaluation dans d'autres pays en Europe. La France est le seul pays à noter sur 20.

• Réfléchir à un projet d'évolution de pratiques

Les sujets de baccalauréat, notamment dans les séries S et ES, évoluent ; des questions plus ouvertes nécessitent sûrement une appréciation autre que l'application d'un barème prévu au quart de point. Des consignes de correction plus orientées en termes de compétences sont données depuis deux ans.

L'introduction des TICE dans nos pratiques conduit aussi à une évaluation par compétences.

Il s'agit de susciter dans chaque équipe disciplinaire d'établissement un projet d'évolution des pratiques d'évaluation en commençant par :

- explorer l'espace de liberté donné par la réglementation en vigueur dans l'établissement
- concevoir et expérimenter de nouvelles pratiques en adéquation avec le projet pédagogique de l'équipe.

Bien sûr, réfléchir aux pratiques d'évaluation ne veut pas dire diminuer nos exigences ; ne mettre que des bonnes notes n'incite pas à l'effort.

Introduction

Évaluer pour former 2008 : [diaporama ppt](#) [diaporama pps](#) [diaporama pdf](#)

Le point de vue des IA-IPR

Aucun texte n'impose que la note trimestrielle soit établie à partir d'une moyenne des notes obtenues durant le trimestre. On peut d'ailleurs regretter l'usage excessif de logiciels qui comptabilisent les notes de l'élève et calculent ces moyennes, parfois avec deux décimales. Une note trimestrielle insuffisante est parfois due à un échec à un moment donné alors qu'en fin de trimestre on observe qu'il a progressé dans ce domaine et que sa réussite à une évaluation complémentaire ne compense pas l'échec passé. Plus qu'une moyenne, la note trimestrielle devrait refléter l'évolution de l'élève en référence à ses acquis antérieurs (ce qui nécessite une évaluation diagnostique) mais bien sûr prendre aussi en compte les attendus des programmes en termes de connaissances mais surtout de compétences. Il est inutile de chercher à tester l'expertise d'un élève sur des techniques alors qu'on le sait en difficulté sur des fondamentaux. Un élève incapable d'additionner deux fractions montre parfois des compétences que l'évaluation ne prend pas suffisamment en compte actuellement : prise d'initiative, proposition de pistes intéressantes de résolution de problème mais non abouties... Il s'agit avant tout d'évaluer ce que l'élève sait et ensuite d'adapter l'action pédagogique pour qu'il progresse.

En classe de Seconde, le problème est assez délicat car il faut fournir des informations fiables permettant un choix d'orientation pertinent. C'est plus le degré de maîtrise de compétences générales que celle de savoir-faire ponctuels, même s'il ne faut pas les négliger, qui devrait constituer la base de ces informations.

En classe de première, ce problème n'existe plus. Il s'agit du début du cycle terminal et les objectifs visés par les programmes sont des objectifs de fin de cycle. L'évaluation doit permettre à l'élève de se situer par rapport aux attentes mais aussi et surtout à l'enseignant de réguler son action pédagogique. Des exigences démesurées en début de première S qui se traduisent souvent par des notes faibles sont à l'origine de découragements d'élèves qui font des efforts et travaillent sérieusement. Cela ne peut que les inciter à changer d'orientation dès que possible alors que notre pays a un besoin criant de scientifiques.

En classe de terminale, le problème est un peu différent dans la mesure où l'on approche de la fin du cycle. Les annales des épreuves du baccalauréat constituent souvent la principale source pour élaborer des devoirs d'évaluation. Les exigences doivent néanmoins continuer d'évoluer progressivement. Il est d'ailleurs très fréquent d'observer que les notes attribuées dans l'année sont nettement inférieures à celle obtenue à l'épreuve du baccalauréat.

Diaporamas : [:en europe.ppt](#) [en europe.pps](#) [en europe.pdf](#)

1^{re} partie : autour d'un sujet de devoir

Que cherche-t-on à évaluer ? La production finale, le processus ?

L'atelier proposé prend appui sur un exemple : extrait de sujet de première S.

[extrait dev 1re S.pdf](#)

La réflexion s'oriente suivant trois axes :

- Préciser la nature des compétences évaluées à travers des textes institutionnels et des consignes de correction de baccalauréat;

[tableau capacités BO.pdf](#)

- Commenter la notion de « compétences évoluées » ; [evalBac IGEN.pdf](#) – [exercice 1 bac S juin 2008](#)
- Lister les compétences à évaluer dans le devoir.

2^e partie : la correction d'un devoir

- Mise en place d'un barème

Après avoir élaboré un barème (par groupes) pour l'exercice 1 du devoir, l'atelier se poursuit par la correction de quatre copies d'élèves et une mise en commun des notes obtenues. [copies.pdf](#)

Les fluctuations de notes ont parfois été lissées par la concertation au sein de chaque groupe mais des différences notables subsistent et permettent de souligner la difficulté d'une évaluation « fiable ». En s'attachant à prendre en compte les compétences mises en œuvre, les écarts semblent plus réduits.

- Comment aider les élèves à préparer un devoir ? Communiquer les objectifs aux élèves en les explicitant : exemple de grille de savoir-faire à acquérir. [aide_revisions.pdf](#)

Les échanges ont fait apparaître des pratiques variées allant d'une simple référence aux chapitres de cours sur lesquels porte le devoir à un programme de révision détaillé comportant une liste d'exercices du manuel à travailler. Préparer un devoir nécessite un apprentissage sur l'ensemble du lycée et un tel accompagnement semble utile pour inciter l'élève à s'engager dans un véritable travail. Il faut néanmoins qu'il gagne progressivement en autonomie.

- Comment favoriser l'implication des élèves dans l'évolution de leurs **apprentissages** ?

Exemple de grille à remettre après le devoir.

[grille élève A.pdf](#) – [grille avant et après devoir.pdf](#)

- **Comment l'élève reçoit-il sa copie** ? échange sur la restitution à la classe et le rôle de l'annotation (outil de communication). [grille savoir faire.pdf](#)

3^e partie : exemples d'évaluation différenciée

en Seconde :

- Suite à un devoir, proposer aux élèves en difficultés une remédiation en petit groupe (par exemple en aide individualisée) conduisant à une évaluation plus adaptée ou fractionnée.
- Proposer deux devoirs sur le même sujet : l'un de type « A » noté sur 20 et l'autre de type « B » plus court et plus simple noté sur 15 afin de prendre en compte les efforts des élèves en leur proposant des sujets plus abordables. Ce type d'évaluation fait l'objet d'un contrat avec les élèves et les parents. [lettre contrat suj A-B.pdf](#) - [devoir A.pdf](#) - [devoir B .pdf](#)
- Constitution de groupes de niveau au sein de trois classes de seconde travaillant sur des horaires parallèles, le groupe le plus faible bénéficiant de moyens supplémentaires.

[modules seconde.pdf](#)

en Terminale :

Après discussion avec les élèves, proposer de réévaluer certains contrôles permettant ainsi de mieux analyser l'évolution de leurs apprentissages et de favoriser le désir de réussite.